

Division de statistique de l'ONU : Annuaire démographique

**Questionnaire sur les métadonnées relatives
au recensement de la population et du logement**

Pays : BELGIQUE

Date du recensement de la population : 01/10/2001

Date du recensement du logement : 01/10/2001

**A. Informations sur le recensement de la population :
caractéristiques générales**

1. Informations sur le recensement

Type de recensement	
a) Recensement classique	<input type="checkbox"/>
b) Recensement fondé sur des registres	<input type="checkbox"/>
c) Combinaison	<input checked="" type="checkbox"/>
d) Autre (veuillez préciser) :	<input type="checkbox"/>

2. Type de dénombrement et de couverture

Type de dénombrement	
a) <i>De facto</i> /population présente	<input type="checkbox"/>
b) <i>De jure</i> /population habituellement résidente	<input checked="" type="checkbox"/>
c) Autre (veuillez préciser) :	<input type="checkbox"/>

Veillez indiquer si les groupes de population ci-après ont été dénombrés dans le recensement

Groupe de population	Compris	Non compris	Sans objet
a) Nomades	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Personnes habitant dans des zones d'accès difficile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Membres des forces armées et navales et membres du personnel diplomatique et leur famille se trouvant à l'étranger	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Civils résidents temporairement absents du pays	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

e)	Civils résidents qui traversent la frontière quotidiennement pour aller travailler dans un autre pays	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f)	Membres des forces armées et navales étrangères et représentants diplomatiques étrangers et leur famille se trouvant dans le pays	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
g)	Civils étrangers qui ne traversent pas la frontière quotidiennement et se trouvent temporairement dans le pays, y compris les personnes sans papiers, ou les personnes en transit à bord de navires au port au moment du recensement	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
h)	Civils étrangers qui traversent la frontière quotidiennement pour travailler dans le pays	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
i)	Réfugiés (soit les demandeurs d'asile en attente de la reconnaissance de leur statut)	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Degré d'exhaustivité du recensement

Estimation du degré d'exhaustivité :		Population des deux sexes	Population masculine	Population féminine
a)	Sous-dénombrement brut (veuillez préciser l'unité : <input type="text"/>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b)	Sur-dénombrement brut (veuillez préciser l'unité : <input type="text"/>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c)	Marge d'erreur nette (veuillez préciser l'unité : <input type="text"/>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Dénominateur de base pour l'estimation :	
a)	Population dénombrée <input type="checkbox"/>
b)	Estimation de l'ensemble de la population <input type="checkbox"/>
c)	Ne sait pas <input type="checkbox"/>

Méthode(s) utilisée(s) pour estimer le degré d'exhaustivité :	
a) Enquête postcensitaire	<input type="checkbox"/>
Date de l'enquête : []	
Taille de l'échantillon (veuillez préciser l'unité : [])	
Zones urbaines et rurales : []	
Zones urbaines : []	
Zones rurales : []	
Groupes de population exclus : []	
b) Analyse démographique (veuillez préciser : [])	<input type="checkbox"/>
c) Autres méthodes (veuillez préciser : [])	<input type="checkbox"/>

4. Définition des termes « zone urbaine » et « zone rurale »

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « zones urbaines » est la suivante : voir Monographie n°9 - Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée.

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « zones rurales » est la suivante : voir Monographie n°9 - Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée.

5. Définition du terme « ville »

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « villes » est la suivante : voir Monographie n°9 - Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée.

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « agglomérations urbaines » est la suivante : voir Monographie n°9 - Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée.

6. Définition du terme « localité »

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « localités » est la suivante : sans objet – L'unité de base est la commune.

7. Définition de l'expression « aptitude à lire et à écrire »

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour l'« aptitude à lire et à écrire » et l'« inaptitude à lire et à écrire » est la suivante : [sans objet – Information non recensée mais il est prévu « pas d'enseignement » dans le niveau d'instruction.](#)

8. Degré d'instruction

Suivez-vous la Classification internationale type de l'éducation (CITE) pour présenter les données relatives au degré d'instruction? [Oui.](#)

Dans l'affirmative, quelle révision? [Dernière version disponible.](#)

Si vous utilisez une autre classification, pouvez-vous convertir les données pour qu'elles soient conformes à la CITE (veuillez préciser le numéro de révision)? [\[redacted\]](#)

Dans la négative, veuillez indiquer les principales différences par rapport à la CITE (veuillez préciser le numéro de révision). [\[redacted\]](#)

B. Caractéristiques économiques

1. Situation au regard de l'activité

Aux fins du recensement, quel est l'âge minimal retenu pour la collecte de données sur la situation au regard de l'activité? **15 ans (la scolarité est obligatoire jusqu'à 18 ans mais un contrat d'apprentissage est permis à partir de 15 ans).**

Aux fins du recensement, y a-t-il un âge maximal pour la collecte de données sur la situation au regard de l'activité? **Non.**

Quelle est la période de référence utilisée pour déterminer l'activité économique d'une personne? **Le 1/10/2001, même si cet emploi est temporairement interrompu par suite de maladie, de congé, d'interruption de carrière, de chômage temporaire, etc.**

2. Définition du terme « population économiquement active » utilisée dans le cadre du recensement

Définition de la population économiquement active	
a) Population habituellement active	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Population active du moment	<input type="checkbox"/>
c) Autre (veuillez préciser) : 	<input type="checkbox"/>

Les groupes ci-après sont-ils considérés comme économiquement actifs dans les statistiques nationales? Dans la négative, veuillez indiquer le mode de classement : **la population active totale comprend la population active occupée et la population active non occupée (demandeurs d'emploi).**

Groupe économique	Oui	Non
a) Membres de la famille qui contribuent à l'activité du ménage (non salariés)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Personnes sans emploi, y compris celles n'ayant jamais travaillé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
c) Forces armées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Travailleurs à temps partiel, y compris ceux qui consacrent la majeure partie de leur temps à des activités non lucratives	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Employés de maison	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Situation dans l'emploi

Utilisez-vous la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP 93) comme classification d'après la situation dans l'emploi dans votre pays? [Oui](#).

Si vous utilisez une autre classification, pouvez-vous convertir les données pour qu'elles soient conformes à la CISP 93?

Dans la négative, veuillez indiquer les principales différences par rapport à la CISP 93.

4. Profession

Utilisez-vous la Classification internationale type des professions (CITP) pour présenter les données concernant la classification de la population ayant un emploi par profession? [Non](#).

Dans l'affirmative, quelle révision?

Si vous utilisez une autre classification, pouvez-vous convertir les données pour qu'elles soient conformes à la CITP (veuillez préciser le numéro de révision)? [Oui \(CITP 88\)](#).

Dans la négative, veuillez indiquer les principales différences par rapport à la CITP (veuillez préciser le numéro de révision).

5. Branche d'activité

Utilisez-vous la Classification internationale type par industrie (CITI) pour présenter les données concernant la classification de la population ayant un emploi par branche d'activité? [Non](#).

Dans l'affirmative, quelle révision?

Si vous utilisez une autre classification, pouvez-vous convertir les données pour qu'elles soient conformes à la CITI (veuillez préciser le numéro de révision)? [Oui \(NACE Rev. 1 / ISIC Rev. 3\)](#)

Dans la négative, veuillez indiquer les principales différences par rapport à la CITI (veuillez préciser le numéro de révision).

C. Caractéristiques des ménages

1. Définitions

Aux fins du recensement, la définition générale qui a été retenue pour le terme « ménage » est la suivante :

le ménage est constitué, soit par une personne vivant habituellement seule, soit par deux ou plusieurs personnes qui, unies ou non par des liens de parentés, occupent habituellement un même logement et y vivent en commun.

Aux fins du recensement, la définition générale qui a été retenue pour le terme « noyau familial » est la suivante :

le noyau familial est la cellule privilégiée du ménage dont il fait partie. Il est formé par un couple marié légalement avec ou sans enfants non mariés ou par un père ou une mère avec un ou plusieurs enfants non mariés.

2. Chef du ménage/personne de référence

Définition	
a) Chef du ménage, défini comme suit : []	<input type="checkbox"/>
b) Personne de référence, définie comme suit : la détermination d'une personne de référence dans chaque ménage est indispensable pour situer chaque personne à l'intérieur du ménage (lien de parenté). En principe, il convient que le membre du ménage retenu comme personne de référence soit celui qui assume réellement la direction des affaires du ménage ou en assure, pour la plus large part, la subsistance. Toutefois, dans la réalité, la personne de référence est celle qui représente le ménage dans ses démarches administratives.	X
c) Autre [par exemple, co-chefs de ménage] : []	<input type="checkbox"/>

D. Caractéristiques du logement

1. Informations sur le logement

Quelle est la définition retenue pour le terme « unité d'habitation » aux fins du recensement?

[Redacted]

Quelle est la définition retenue pour le terme « logement classique » aux fins du recensement?

C'est celui de la majorité des ménages privés. Il est constitué d'une pièce ou d'une suite de pièces (avec ses halls, corridors, ...), situé dans une construction permanente conçue pour être habitée par un ménage privé durant l'année entière. Il doit avoir un accès séparé à la rue directement ou via un jardin, une cour ou un espace commun à l'intérieur du bâtiment mais ne doit pas nécessairement comporter de salle de bain ou de toilette.

Une construction permanente est une construction qui a été bâtie de manière à être structurellement stable pendant au moins dix ans.

Les unités vacantes sont-elles dénombrées parmi les logements classiques?

Non. Seuls les logements occupés ont été recensés.

Quelles est la définition retenue pour le terme « pièce » aux fins du recensement?

[Redacted]

2. Définition du terme « ville »

(comme mentionné dans le Questionnaire sur le recensement du logement : données sur les villes)

Aux fins du recensement, la définition générale qui a été retenue pour le terme « ville » est la suivante : sans objet.

[Redacted]

Ville 1 (capitale) – Le territoire couvre :

| Bruxelles - Ville

Ville 2 – Le territoire couvre :

| Anvers

Ville 3 – Le territoire couvre :

| Gand

Ville 4 – Le territoire couvre :

[Charleroi](#)

E. Bibliographie des statistiques de la population et du logement

Veillez indiquer les publications dans lesquelles sont présentés les résultats de votre dernier recensement de la population et de votre dernier recensement du logement :

[Monographie n°1 - Santé et soins informels](#)

[Monographie n°2 - Le logement en Belgique](#)

[Monographie n°4 - Ménages et familles en Belgique](#)

[Monographie n°6 - Les structures socio-économiques de l'espace belge](#)

[Monographie n°7 - Scolarité et emploi](#)

[Monographie n°9 - Noyaux d'habitat et Régions urbaines dans une Belgique urbanisée](#)

[Monographie n°10 - Le mouvement pendulaire en Belgique](#)

[Working Paper n°16 - Les navettes scolaires en Belgique](#)

[Working Paper n°18 - Scolarisation et niveau d'instruction](#)